



AUDIT DE SÉCURITÉ INCENDIE

Présentation générale

L'audit de sécurité incendie consiste à **évaluer le niveau global de conformité d'un site, d'une installation ou d'un établissement** vis-à-vis des exigences réglementaires, normatives et organisationnelles en matière de prévention et de protection contre l'incendie.

Cette démarche permet d'identifier les écarts existants, d'analyser la vulnérabilité du site et de proposer des **actions correctives hiérarchisées** en vue d'une mise en conformité complète et durable.

Structures concernées

- Entreprises industrielles et tertiaires ;
- **Établissements Recevant du Public (ERP)** : tous types et catégories ;
- **Immeubles de Grande Hauteur (IGH)** et bâtiments complexes ;
- Installations classées ou à risques spécifiques (ICPE, zones ATEX, etc.).

1. Objectif de l'audit

L'audit de sécurité incendie mené par **SB FIRE** vise à :

- **Évaluer la vulnérabilité du site** face aux risques d'incendie et aux défaillances organisationnelles ;
- **Vérifier la conformité réglementaire** des moyens de prévention, d'alerte et de protection ;
- **Analyser la cohérence** entre les risques identifiés, les dispositifs techniques installés et l'organisation interne de sécurité ;
- **Établir un rapport d'audit exhaustif**, intégrant les constats, les écarts, les niveaux de conformité et les **recommandations de mise à niveau**, hiérarchisées par ordre de priorité (immédiate, à court, moyen ou long terme).

2. Démarche méthodologique

L'audit est conduit selon une méthode rigoureuse, conforme aux pratiques du **CNPP** et aux exigences des **règles APSAD R1, R7, R13, R15**, ainsi qu'aux normes **NFPA** et à la réglementation marocaine.

Le processus se déroule en six étapes clés :

1. **Réunion d'ouverture et cadrage de mission** : présentation des objectifs, du périmètre d'audit et des intervenants ;



2. **Collecte documentaire et analyse des procédures internes** : plans de sécurité, consignes, rapports de maintenance, plans d'évacuation ;
3. **Vérification technique des installations** : tests fonctionnels des systèmes de détection, extinction, désenfumage, RIA, extincteurs et réseaux incendie ;
4. **Audit terrain et inspection des zones à risque** : ateliers, locaux techniques, salles électriques, zones de stockage, bureaux, circulations, etc. ;
5. **Réunion de synthèse** : restitution des constats et échanges sur les axes d'amélioration ;
6. **Rédaction et remise du rapport d'audit** : document de référence détaillant les anomalies, les recommandations normatives et les plans d'action correctifs proposés.

3. Visite du site

La visite comprend l'examen des dispositifs suivants :

- Moyens de détection et d'alarme incendie ;
- Moyens d'extinction manuels et automatiques ;
- Compartimentage, désenfumage et ventilation ;
- Signalisation, plans d'évacuation et issues de secours ;
- Organisation interne : consignes, formation, exercices d'évacuation, tenue du registre de sécurité, etc.

4. Qualification et expertise

Les audits sont réalisés par des **experts agréés CNPP**, justifiant de **plus de 20 ans d'expérience** dans la conception, le contrôle et l'audit des systèmes de sécurité incendie en milieu industriel, tertiaire et ERP/IGH.

Nos auditeurs disposent d'une parfaite maîtrise des **règles APSAD**, des **normes NFPA** et du **cadre réglementaire marocain**, garantissant un diagnostic fiable, impartial et techniquement fondé.

5. Références réglementaires et normatives

- **Royaume du Maroc – Ministère de l'Intérieur – Direction Générale de la Protection Civile**
Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les constructions
- **Code du Travail marocain** (hygiène, sécurité et conditions de travail)
- **Normes et Règles APSAD** : R1, R4, R5, R7, R13, R15
- **Normes internationales NFPA** : 10, 13, 15, 20, 25, 72, 92, 2001
- **Normes marocaines NM 21.9.xxx** relatives à la prévention et la lutte contre l'incendie

Contactez- nous: <https://sbfire.ma/contact>